

Institut d'études immobilières

UNE NOUVELLE VOLÉE DE CADORS DE L'IMMOBILIER

A quelques jours de la clôture des inscriptions, portrait de l'Institut d'études immobilières (IEI), leader de la formation universitaire spécialisée dans un secteur en pleine mutation.



Hélas! Aussi riches d'opportunités soient-elles, les professions de l'immobilier font face à de nombreux défis. Numérisation, écologie, raréfaction des objets, retards dans les projets de construction et tant d'autres. Ce à quoi la formation, sans cesse mise à jour sur les nouveaux enjeux du secteur, peut se révéler utile. Un constat que la branche avait d'ores et déjà réalisé en 1985, lorsque l'Institut d'études immobilières (IEI) avait été créé à Genève. «Compte tenu de la complexité croissante de la profession, de l'étendue des nouveaux domaines à maîtriser et de l'inexistence de programmes spécifiques à ces métiers dans les Universités, la création d'un institut dédié à l'immobilier semblait la solution la plus appropriée», commente sa porte-parole, Marion Thyès.

Former à un vaste champ

Depuis lors, toujours leader lémanique de ce type de formation, l'IEI forme année après année les volées de futurs cadres dirigeants des milieux immobiliers. Avec son master dispensé sur une ou deux années,

en cours d'emploi (le plus fréquent) ou à plein temps, l'exigence universitaire est de mise. Les enseignements allant du cours de l'aménagement à celui de l'architecture, en passant par la fiscalité, ne laissent aucun champ d'expertise sur le carreau. Une pluridisciplinarité qui s'observe également dans les profils des étudiants sélectionnés. «L'Institut a une vocation régionale et accueille environ quinze personnes par année. Ceux-ci ont pour seul prérequis d'être détenteur d'un bachelor universitaire ou d'être titulaire d'un brevet fédéral», souligne la porte-parole de l'IEI. Si autrefois les banquiers et les architectes de formation se laissaient davantage séduire par ce master, ce sont dorénavant les étudiants en droit qui montrent un intérêt plus marqué pour l'IEI.

Néanmoins, si l'institut reçoit volontiers tous types de profils, elle n'en reste pas moins sélective. Sur dossier, la candidature à inscription s'accompagne aussi d'une audition, afin de trier sur le volet chaque candidat. Un nombre restreint d'élèves qui assure une qualité d'enseignement mais aussi des débouchés. Si l'on retrouve certains des

alumni le plus souvent à des postes de direction au sein des régies, des banques ou des cabinets d'avocats spécialisés, certains poursuivent leur carrière à l'Office cantonal du logement et de la planification foncière. «A la fin du cursus, le candidat qui obtient son diplôme dispose d'opportunités professionnelles importantes, que ce soit dans l'entreprise dont il était employé durant sa formation ou avec un nouvel employeur», assure Marion Thyès.

Des atouts multiples

Gage de qualité, le diplôme de l'IEI est donc reconnu de la place immobilière mais aussi par la prestigieuse accréditation d'origine britannique, la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS), depuis 2010. Reste que pour ceux qui ne trouveront pas immédiatement un emploi à la sortie, le réseau des anciens diplômés de l'institut, l'ADIEI, qui regroupe les 281 personnes formées depuis que le master existe, se veut présent en appui. Mais en attendant que les futurs diplômés cèdent leur place cet été, la rentrée académique 2022-2023 se prépare d'ores et déjà et le temps presse. Le processus d'inscription est pour le moment ouvert mais sera clôturé au 31 mai prochain. Pour ceux qui hésiteraient encore à se lancer dans cette voie, Marion Thyès se veut rassurante: «Dans tous les cas, l'immobilier au sens large est un domaine extrêmement attractif car il ne cesse d'évoluer. Et ce, que ce soit sur le plan technique avec les nouvelles législations, au niveau des outils de gestion ou encore en ce qui concerne les matériaux de construction.»

Julie Müller